

EXAMEN DE COMPÉTENCE AU TITRE D'AGENT DE BREVETS DU CANADA, 2015

ÉPREUVE : A – RÉDACTION

GUIDE DE NOTATION ET RÉPARTITION DES POINTS

N° du candidat	
Nombre total de pages d'examen reçues de l'OPIIC	

REVENDEICATION 1

DISPOSITIF – REVENDEICATION INDÉPENDANTE – 30 POINTS

Exemple de revendication, le point d'invention (PI) étant souligné :

Dispositif de protection pour pare-brise de voiture, qui comprend :

une housse souple et hydrorésistante, comportant des rebords latéraux opposés, qui sont rattachés à des rebords supérieur et inférieur opposés, ladite housse étant formée de manière à recouvrir le pare-brise pour le protéger contre les précipitations;

une structure de soutien pliante, rattachée à la housse, ladite structure comportant au moins un premier et un deuxième élément d'armature latéral, chacun se prolongeant du rebord supérieur au rebord inférieur de la housse près de l'un des rebords latéraux opposés correspondants;

un premier et un deuxième élément de fixation, chacun étant adjacent à l'un des rebords latéraux opposés correspondants et rattaché à au moins un de la housse et la structure de soutien, le premier et le deuxième élément de fixation comportant chacun une attache en boucle pouvant être installée de façon amovible autour d'une pièce de la voiture.

Élément de la revendication	Exigences	Note
Préambule	Si le langage utilisé indique que l'objet revendiqué est un protecteur de pare-brise/dispositif (ou appareil ou équivalent) de protection pour pare-brise ET n'est pas indûment restrictif ET inclut une expression de transition appropriée : Sinon :	2 0
Housse	Si le langage utilisé indique que la housse est souple ET à hydrorésistante ET décrit une forme pouvant couvrir un pare-brise ET n'est pas indûment restrictif : Sinon :	4 0
Structure de soutien	Si le langage utilisé indique que la structure de soutien est pliante ET qu'elle est rattachée à la housse ET qu'elle comprend au moins deux éléments d'armature, l'un s'étendant du rebord supérieur au rebord inférieur de la housse, près de chaque rebord latéral, ET n'est pas indûment restrictif : Sinon :	4 0
Connexion des éléments de fixation (attaches en boucle)	Si le langage utilisé indique qu'il y a un élément de fixation ou une attache en boucle adjacent chaque rebord latéral ET comprend des éléments de fixation/attaches en boucle reliés à la housse, à la structure de soutien ou aux deux ET n'est pas indûment restrictif : Sinon :	5 0
Attaches en boucle	Si le langage indique que les attaches en boucle peuvent être installées de façon amovible atour d'une pièce de la voiture ET le PI n'est pas simplement un énoncé de moyens sur l'invention elle-même ET n'est pas indûment restrictif : Sinon :	15 0

REVENDEICATION 1	(suite)	
Déduction (maximum -30)		Quantité
Pour <u>chaque</u> élément superflu de la revendication :	-5	
Pour <u>chaque</u> élément qui figure dans une revendication dépendante ou qui n'apparaît pas dans le jeu de revendications :	-5	
En cas d'incohérence ou de langage imprécis :	-5 max	
Note totale pour la revendication indépendante relative au dispositif :		/30

REVENDEICATIONS 2 à 7	DISPOSITIF – REVENDEICATIONS DÉPENDANTES – 12 POINTS MAXIMUM	
Élément de la revendication	Exigences	Note*
housse de rétroviseur	Si le langage utilisé indique que l'élément de fixation comprend une housse de rétroviseur, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
boucle fermée et élastique	Si le langage utilisé indique que l'attache en boucle est une boucle fermée et élastique, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
Attache en boucle ouverte et refermable	Si le langage utilisé indique que l'attache en boucle comprend deux éléments complémentaires pouvant être reliés de manière à former une boucle fermée, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
sangle de fixation	si le langage utilisé indique que le dispositif comporte aussi une sangle dont une extrémité est reliée à la structure de soutien et l'autre extrémité comprend un élément élargi, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
câble à l'intérieur de la sangle de fixation	Si le langage utilisé indique que la sangle de fixation comprend un câble souple résistant aux coupures, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
câble chauffant	Si le langage utilisé indique que la housse comporte un câble chauffant, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
PVC	Si le langage utilisé indique que la housse est faite en PVC, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
AUTRE OBJET DE REVENDEICATION DÉPENDANTE NON INDIQUÉ CI-DESSUS	S'il <u>confère la nouveauté</u> , le langage utilisé est clair, n'est pas simplement axé sur l'ajout de l'étape d'une méthode ou d'un élément de la méthode d'emploi, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
Déduction pour les formalités (Maximum - 0,5 par revendication)		
Note totale pour les revendications dépendantes relatives au dispositif :		/12

***SEULES LES SIX PREMIÈRES REVENDEICATIONS DÉPENDANTES RELATIVES AU DISPOSITIF SONT ADMISSIBLES AU POINTAGE.**

REVENDEICATION 8	MÉTHODE – REVENDEICATION INDÉPENDANTE – 12 POINTS MAXIMUM	
<p>Exemple de revendication, le point d'invention (PI) étant souligné : Une méthode de protection de pare-brise contre les précipitations, comprenant : un recouvrement du pare-brise avec une housse; un soutien de la housse en position étendue sur le pare-brise; un maintien de la housse <u>en place au moyen de deux éléments de fixation autour d'une pièce du véhicule, sur les côtés opposés de la housse.</u></p>		
Élément de la revendication	Exigences	Note
Préambule	Si le langage utilisé indique que l'objet revendiqué consiste en une méthode de protection de pare-brise contre les précipitations, n'est pas indûment restrictif, et inclut une expression de transition appropriée : Sinon :	2 0
recouvrement	Si le langage utilisé indique que le pare-brise est recouvert d'une housse, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
soutien	Si le langage utilisé indique que la housse est soutenue de manière à être placée en position étendue, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
maintien	Si le langage utilisé indique que la housse est maintenue en place au moyen d'éléments entourant une pièce du véhicule sur les côtés opposés de la housse, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	6 0
Déductions (maximum - 12)		Quantité
Pour <u>chaque</u> élément superflu de la revendication :		-2,5
Pour <u>chaque</u> élément qui figure dans une revendication dépendante ou qui n'apparaît pas dans le jeu de revendications :		-2,5
En cas d'incohérence ou de langage imprécis :		-2,5 max
Note totale pour la revendication indépendante relative à la méthode :		/12

REVENDEICATIONS 9 à 11	MÉTHODE – REVENDEICATIONS DÉPENDANTES – 6 POINTS MAXIMUM	
Élément de la revendication	Exigences	Note†
maintien en place par raccord avec les rétroviseurs extérieurs	Si le langage utilisé indique que la housse est maintenue en place en étant rattachée aux rétroviseurs extérieurs, n'est pas indûment restrictif, ne dépend d'aucune autre revendication nécessitant un rattachement ailleurs : Sinon :	2 0
maintien en place par un raccord avec une pièce latérale située à l'intérieur du véhicule	Si le langage utilisé indique que la housse est maintenue en place par un raccord avec une pièce située à l'intérieur du véhicule, n'est pas indûment restrictif, ne dépend d'aucune autre revendication nécessitant un rattachement ailleurs : Sinon :	2 0
chauffage	Si le langage utilisé indique que la housse est chauffée, ne décrit pas le simple ajout d'un câble chauffant, mais ajoute une étape supplémentaire, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
recouvrement des rétroviseurs	Si le langage utilisé indique que la housse recouvre aussi les rétroviseurs extérieurs, ne décrit pas le simple ajout de mitaines, mais ajoute une étape supplémentaire, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
AUTRE OBJET DE REVENDEICATION DÉPENDANTE NON INDIQUÉ CI-DESSUS	S'il confère la nouveauté, le langage utilisé est clair, n'est pas simplement axé sur l'ajout d'un élément de l'appareil ou d'un élément de la méthode d'emploi, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
Déduction pour les formalités (Maximum - 0,5 par revendication)		
Note totale pour les revendications dépendantes relatives à la méthode :		/6

† SEULES LES TROIS PREMIÈRES REVENDEICATIONS DÉPENDANTES RELATIVES À LA MÉTHODE SONT ADMISSIBLES AU POINTAGE.

DESCRIPTION	DESCRIPTION/DESSINS – 40 POINTS MAXIMUM	
Élément de description/dessins	Exigences	Note
<p><u>ABRÉGÉ</u> Exemple : Dispositif de protection pour pare-brise qui comprend une housse fixée à un véhicule au moyen d'un premier et d'un deuxième élément de fixation, chacun situé près du rebord latéral correspondant de la housse et rattaché à la housse ou à sa structure de soutien, chaque élément de fixation comportant une attache en boucle pouvant être installée de façon amovible autour d'au moins une pièce du véhicule. Méthode de protection de pare-brise contre les précipitations, selon laquelle une housse est maintenue en place au moyen de deux éléments de fixation entourés autour d'une pièce du véhicule sur les côtés opposés de la housse. Les attaches en boucle assurent une meilleure fixation du dispositif de protection sur le véhicule.</p> <p><i>REMARQUE : Les revendications indépendantes intégrées sous forme de phrases peuvent ne pas être entièrement acceptables. Par exemple, même les revendications adéquates peuvent ne pas avoir été rédigées « en des termes qui permettent une compréhension claire du problème technique, de l'essence de la solution de ce problème par le moyen de l'invention et de l'usage principal ou des usages principaux de celle-ci », comme l'exige le paragraphe 79(4) des Règles sur les brevets.</i></p>	<p>S'il résume de manière concise l'objet brevetable visé par la demande, est rédigé en des termes qui permettent une compréhension claire du problème technique et de l'essence de la solution par le moyen du PI, est conforme aux revendications et à la description, et ne contient pas plus de 150 mots :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>S'il résume de manière concise l'objet brevetable visé par la demande, est rédigé en des termes qui permettent une compréhension claire du problème technique et de l'essence de la solution par le moyen du PI, est conforme aux revendications et à la description, mais contient plus de 150 mots :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>S'il résume de manière concise l'objet brevetable visé par la demande, mais n'est pas rédigé en des termes qui permettent une compréhension claire du problème technique et de l'essence de la solution par le moyen du PI, et/ou n'est pas conforme aux revendications et à la description :</p> <p>Sinon :</p>	<p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">1,5</p> <p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">0</p>
<p><u>TITRE</u> Exemple : Dispositif de protection pour pare-brise et méthode de protection de pare-brise</p>	<p>S'il est conforme aux revendications et au reste de la description, et indique à la fois les aspects appropriés liés au dispositif et à la méthode :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>S'il est conforme aux revendications et au reste de la description, mais n'indique pas à la fois les aspects appropriés liés au dispositif et à la méthode :</p> <p>Sinon :</p>	<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">0,5</p> <p style="text-align: center;">0</p>

DESCRIPTION	suite	
	Élément de description/dessins	Exigences
<u>DOMAINE DE L'INVENTION</u> Exemple : La présente demande fait généralement référence aux accessoires pour automobiles, et plus particulièrement à un dispositif de protection pour pare-brise contre la neige et la glace, ainsi qu'à une méthode de protection de pare-brise.	S'il est conforme aux revendications et au reste de la description, indique un domaine général de même qu'un domaine particulier, et mentionne à la fois le dispositif et la méthode appropriés:	1
	OU S'il est conforme aux revendications et au reste de la description, mais n'indique pas à la fois un domaine général et un domaine particulier, et/ou ne mentionne pas le dispositif de même que la méthode appropriés :	0,5
	Sinon :	0
<u>CONTEXTE D1 – US X,XXX,784</u> Exemples d'éléments à mentionner : pliant; housse souple et armature; intérieur du véhicule; retenue par l'insertion entre le pare-brise et le rétroviseur/pare-soleil; aucune fixation.	Si la caractérisation est adéquate pour les éléments s'appliquant à l'invention et les aspects touchant le PI comme ils ont été présentés, à condition que le PI ne soit pas mentionné comme faisant partie des antériorités :	3
	Sinon :	0
<u>CONTEXTE D2 – US X,XXX,052</u> Exemples d'éléments à mentionner : housse de pare-brise ou de rétroviseur extérieur; matériau souple comme un textile en plastique ou hydrorésistant; fixation au moyen de bandes souples couplées à des ventouses.	Si la caractérisation est adéquate pour les éléments s'appliquant à l'invention et les aspects touchant le PI comme ils ont été présentés, à condition que le PI ne soit pas mentionné comme faisant partie des antériorités :	3
	Sinon :	0
<u>CONTEXTE D3 – US X,XXX,953</u> Exemples d'éléments à mentionner : housse de pare-brise ou de lunette arrière; revêtement en plastique ou enduit de plastique; tiges de soutien rigide; extrémités conçues pour être insérées dans le véhicule entre la portière et le cadre; pliant.	Si la caractérisation est adéquate pour les éléments s'appliquant à l'invention et les aspects touchant le PI comme ils ont été présentés, à condition que le PI ne soit pas mentionné comme faisant partie des antériorités :	3
	Sinon :	0

DESCRIPTION	suite	
Élément de description/dessins	Exigences	Note
<p><u>RÉSUMÉ</u></p> <p>REMARQUE : <i>Si le candidat a simplement demandé que l'on considère les revendications indépendantes comme étant intégrées sous forme de phrase dans cette section à titre de référence, il s'ensuivra <u>généralement</u> que, même si les revendications intégrées sont très valables, elles ne seront pas entièrement admissibles dans le résumé. Par exemple, même les revendications valables peuvent ne pas décrire l'invention « en des termes permettant la compréhension du problème technique, même s'il n'est pas expressément désigné comme tel, et de sa solution », comme l'exige l'alinéa 80(1)d) des Règles sur les brevets.</i></p>	<p>S'il décrit clairement le PI en des termes permettant la compréhension du problème technique, même s'il n'est pas expressément désigné comme tel, et de sa solution, et est conforme aux revendications et au reste de la description :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>S'il décrit le PI en des termes permettant la compréhension du problème technique, même s'il n'est pas expressément désigné comme tel, et de sa solution, mais n'est pas conforme aux revendications et au reste de la description :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>S'il décrit le PI, mais pas en des termes permettant la compréhension du problème technique et de sa solution, et/ou n'est pas conforme aux revendications et au reste de la description :</p> <p>Sinon :</p>	<p>3</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>
<p><u>BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS</u></p> <p>Exemple :</p> <p>La figure 1 est une vue perspective/tridimensionnelle d'un dispositif de protection pour pare-brise, selon un mode de réalisation;</p> <p>La figure 2 est une vue du devant du dispositif de protection pour pare-brise illustré à la figure 1;</p> <p>La figure 3 est une vue perspective/tridimensionnelle d'un dispositif de protection pour pare-brise, selon un autre mode de réalisation;</p> <p>La figure 4 est une vue perspective/tridimensionnelle du dispositif de protection pour pare-brise illustré dans les figures 1 et 2, une fois plié.</p>	<p>Si le contenu des quatre dessins est correctement décrit selon le type de dessin adéquat, la relation entre les dessins est exacte, les dessins sont numérotés de façon séquentielle, et il y a conformité avec le reste de la description :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Si le contenu des quatre dessins est correctement décrit et la relation entre les dessins est exacte, et il y a conformité avec le reste de la description, mais le type de dessin est inadéquat et/ou les dessins ne sont pas numérotés de façon séquentielle :</p> <p>Sinon :</p>	<p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>
Sous-total avant la description des modes de réalisation et des dessins		/18

DESCRIPTION		suite		
		Exigences		Note
<u>DESCRIPTION DES MODES DE RÉALISATION ET DES DESSINS</u>				
La revendication indépendante relative au dispositif est entièrement soutenue par la description et les dessins.				4
<u>Toutes</u> les revendications dépendantes relatives au dispositif sont entièrement soutenues par la description et les dessins (p. ex. si l'une des revendications dépendantes n'est pas soutenue entièrement, la note est 0).				2
La revendication indépendante relative à la méthode est entièrement soutenue par la description et les dessins.				3
<u>Toutes</u> les revendications dépendantes relatives à la méthode sont entièrement soutenues par la description et les dessins (p. ex. si l'une des revendications dépendantes n'est pas soutenue entièrement, la note est 0).				2
Utilisation de chiffres de référence adéquats dans le texte et les dessins (des chiffres différents pour des éléments différents, aucun élément du libellé dans les dessins, utilisation uniforme des chiffres de référence, etc.)				2
<u>Tous</u> les éléments essentiels sont présents et clairement caractérisés comme étant requis (p. ex. s'il manque un élément ou s'il est incorrectement caractérisé, la note est 0) <i>Housse : souple, hydrorésistante, d'une forme permettant de recouvrir le pare-brise;</i> <i>Structure de soutien : pliante, fixée à la housse, comporte un élément d'armature latéral près de chaque rebord latéral, partant du rebord supérieur jusqu'au rebord inférieur;</i> <i>Attaches en boucle : deux, une adjacente à chaque rebord latéral, rattachées à la housse et/ou à la structure de soutien, et pouvant être installées autour d'une pièce du véhicule de façon amovible.</i>				3
<u>Tous</u> les éléments essentiels mentionnés par l'inventeur sont présents et clairement caractérisés comme étant requis (p. ex. s'il manque un élément ou s'il est incorrectement caractérisé, la note est 0) <i>Mitaines, attaches en boucle fermées et élastiques, attaches ouvertes et refermables, sangle de fixation, câble résistant aux coupures à l'intérieur de la sangle de fixation, matériau en PVC, câble chauffant, structure de soutien sous forme de cadre d'armature, structure de soutien ne comportant que des éléments d'armature/nervures latéraux, nervures intermédiaires, fixation au rétroviseur extérieur.</i>				3
Les attaches en boucle sont clairement définies comme comportant des attaches fermées ainsi que des éléments complémentaires distincts pouvant être engagés de manière à former une boucle fermée.				3
Déduction en cas d'incohérence ou de langage imprécis				(-5 max)
Sous-total de la description des modes de réalisation et des dessins				/22
TOTAL		NOTE TOTALE – 100 POINTS MAXIMUM		
Description/Dessins :		/18+	/22 =	/40
Revendications :	/30+	/12+	/12+	/6 = /60
TOTAL :				/100